



## Dossier de demande de nationalité française

Par **Karmel**, le **30/12/2020** à **08:25**

Bonjour,rnrnPeut-on obtenir la nationalité avec un CDD de un an ? J'ai des enfants français mais je n'ai pas obtenu la nationalité pour ressources financières non stable il y a 4 ans mais cela était lié au fait que mon contrat avait pris fin avant la fin du traitement de ma demande de nationalité. Je viens d'être renouvelée, donc mon dossier devrait avoir fini d'être traité avant la fin de mon contrat.rnrnQuelles sont mes chances de réussite ?rnrnMerci.

Par **Visiteur**, le **30/12/2020** à **09:19**

Bonjour,rnrnIl est absolument impossible de faire une prédiction en la matière.rnrnUn CDI est préférable, mais n'est pas obligatoire. Ce qui compte c'est d'abord un revenu suffisant et historiquement stable.

Par **amajuris**, le **30/12/2020** à **10:30**

bonjour,rnrnau delà d'avoir des ressources stables et suffisantes, il faut une insertion professionnelle qui constitue une condition essentielle de l'assimilation et de l'intégration en France.rnrnil existe la naturalisation comme ascendant de français qui est votre situation.rnrnvoir ce lien : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F33430>rnrnsalutations

Par **KARMEL 2**, le **30/12/2020** à **10:58**

Bonjour merci énormément pour vos réponses et pour le lien. Je vais tenter ma chance car j'ai travaillé pendant le 1er confinement et cela donne droit à une procédure spéciale. rnBien cordialement